

Le «transfert d'hostilité» occidental sur les Palestiniens et les Libanais

LE FIGARO, 11 Août 2006

Georges Corm, Economiste et historien, ancien ministre des Finances du Liban (1998-2000), auteur de La Question religieuse au XXI^e siècle. Géopolitique et crise de la post-modernité, La Découverte, 2006.

Publié le 11 août 2006

Actualisé le 11 août 2006 : 08h15

L'anesthésie de beaucoup de consciences face au drame du Liban et au non-respect des règles du droit humanitaire et des conventions de Genève n'est pas simple à comprendre. Cela n'est d'ailleurs pas la première fois que cette anesthésie se manifeste. En effet, le déplacement forcé par les bombardements de l'aviation israélienne d'un quart de la population libanaise, le blocus terrestre, maritime et aérien – y compris le bombardement des camions transportant l'aide humanitaire ou des denrées alimentaires – est une répétition sur une échelle plus large de ce qu'a déjà subi une partie du Liban en 1982 avec le siège de Beyrouth par l'armée israélienne durant deux mois et demi ; il s'agissait alors d'éradiquer les mouvements armés de l'OLP. Cette insensibilité d'une partie de l'opinion occidentale se manifeste aussi à l'égard des Palestiniens occupés depuis 1967 par l'armée israélienne.

Face à ce chaos sanglant, l'Europe se félicite d'être enfin en paix. Elle ne réalise pas, cependant, que le vent de folie meurtrière qui va de l'Afghanistan à la Palestine et au Liban, en passant par l'Irak n'est, en grande partie, que le sous-produit de sa propre histoire.

C'est en effet au Moyen-Orient que se manifeste incontestablement la convulsion la plus spectaculaire de cette histoire tragique, due à l'horreur causée par le génocide des communautés juives d'Europe sous le III^e Reich. Ce génocide est un point culminant d'un antisémitisme de nature raciste qui a sévi durant tout le XIX^e siècle, prenant le relais de l'antijudaïsme de nature théologique, prêché durant des siècles par les catholiques et les protestants.

Lorsque l'armée allemande nazie conquérante commet ses abominations contre tout Européen de confession juive, c'est un silence consternant qui s'abat sur l'entreprise démoniaque de Hitler. Le silence du Vatican a été fortement dénoncé, mais qu'en est-il du silence assourdissant des Etats-Unis ou de l'Angleterre qui, avec tous leurs moyens d'espionnage sophistiqués, ne pouvaient pas ignorer l'ampleur du génocide ? A la fin de la guerre, l'Allemagne est réintégrée au sein des nations démocratiques et les procès de Nuremberg sont censés avoir guéri le traumatisme psychologique causé par la folie nazie ; pour les juifs d'Europe, victimes de cette entreprise d'éradication physique totale, unique dans l'histoire, le procès d'Eichmann à Jérusalem en 1963 pouvait être considéré comme une version israélienne des procès de Nuremberg.

Pourtant, le problème était loin d'être réglé. Raul Hilberg, le spécialiste le plus respecté de l'histoire de l'Holocauste, a très bien expliqué ce qu'il appelle le «transfert d'hostilité» opéré par les juifs sur d'autres que leurs bourreaux allemands, réintégrés à la communauté des nations occidentales. Ce transfert d'hostilité, explique Hilberg, s'est effectué d'abord sur l'Angleterre mandataire de la Palestine, accusée de retarder la création de l'Etat d'Israël, puis sur les Arabes, une fois l'Etat créé et reconnu. «La réserve qu'observait la communauté juive à l'égard de l'Allemagne, écrit cet auteur, fut remplacée, au moins chez les juifs du monde occidental, par des actes de militantisme en faveur d'Israël. Le déplacement de l'hostilité ne constitue pas une réaction isolée dans les annales du comportement individuel et de masse. C'est une vaste entreprise de «neutralisation» réussie, l'une des plus grandes de l'Histoire.» (1)

Mais bien plus, comme on peut le voir, ce mécanisme de transfert d'hostilité n'a pas touché que les juifs et l'Etat d'Israël ; il a aussi servi de défouloir à la culpabilité éprouvée par l'Europe du fait de ses traditions antijudaïques et antisémites racistes. Ce double transfert fait accepter que les grands principes du droit international et du droit humanitaire ne s'appliquent plus depuis longtemps pour sanctionner l'ampleur des représailles qu'exerce l'armée israélienne depuis 1967 contre les populations civiles du Liban et de la Palestine, alors que cet Etat est lui-même en infraction à toute une série de résolutions des Nations unies qui le concernent quant aux Territoires occupés.

Par ailleurs, après les attentats du 11 septembre 2001, la théorie très contestable de la guerre de civilisation a pu prendre consistance et se solidifier dans la doctrine de l'ennemi unique de l'Occident que serait le terrorisme islamique, doctrine qui a justifié et légitimé l'invasion de deux pays par les Etats-Unis (Afghanistan et Irak). Elle facilite donc plus que jamais, dans la culture dominante en Occident et en Israël, le fonctionnement de ces transferts dus à l'horreur de l'Holocauste. A l'ancien ennemi disparu, dénommé autrefois subversion communiste, l'Occident s'est trouvé un ennemi nouveau et Israël, de par sa position géographique au coeur du monde arabe, se trouve, dans cette vision, nécessairement en avant-poste.

Mais rappelons ici aussi l'occupation, durant vingt-deux ans (1978-2002), d'une large partie du sud du Liban par l'armée israélienne, occupation qui est le terreau sur lequel le Hezbollah s'est développé, cependant que le terreau du Hamas en Palestine est aussi celui de l'occupation et de la colonisation. En faisant de l'Etat d'Israël un Etat hors norme du droit international, ne s'agit-il pas de la résurgence d'une nouvelle forme de racisme inversé, particulièrement subtile, perverse et dangereuse pour l'avenir ?

Le Proche-Orient continue aujourd'hui de payer les dettes morales des guerres et des violences survenues au sein de l'Europe. Celle-ci peut-elle encore réagir pour arrêter ce nouveau bain de sang, ouvrant ainsi, enfin, la voie à la paix et à la réconciliation avec son Orient proche ? La Méditerranée pourra-t-elle enfin re- devenir «notre» mer commune, sans ingérence d'outre-Atlantique ?

(1) Extrait de l'ouvrage majeur de Raul Hilberg, La Destruction des juifs d'Europe, vol. II, p. 905-906, Gallimard, Folio/histoire, Paris, 1991.